



Compte-rendu de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des 6 Vallées

28 mars 2024 à 18h à Motteville



a. Présent(e)s

Collège 1	
Mairie d'Auzouville-l'Esneval Mairie de Saint-Martin-de-l'If Mairie de Rives-en-Seine Mairie de Pavilly Mairie de Villers-Ecalles Mairie d'Yvetot Communauté de Communes Plateau de Caux-Doudeville-Yerville Métropole Rouen-Normandie Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec Syndicat Mixte des Bassins Versants Caux Seine	Christophe DEVE Sylvain GARAND Annic DESSAUX François TIERCE Francis PREVOST Joel LESOIF Daniel DURECU Jean-Pierre BREUGNOT Gérard LEGAY Annic DESSAUX Jean-François CHEMIN Didier FERON et Mme MAURICE
Collège 2	
Association Syndicale Autorisée de l'Ambion et de la Sainte-Gertrude Association des sinistrés des inondations de la Vallée de l'Austreberthe (ASIVA) Chambre des métiers et de l'artisanat de la Seine-Maritime France Nature Environnement Normandie	Thierry DUPRAY Daniel BOULENGER Muriel VINET Chantal BAUDU
Collège 3	
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine Maritime (DDTM)	Guy RENAUDIER
Autres participants	
Mairie de Sainte Marie des Champs Mairie de Sainte Marie des Champs Mairie de Carville La Folletière Mairie de Carville La Folletière Mairie de Croix-Mare Métropole Rouen Normandie Mairie de Grand Camp Mairie de Saint Clair sur les monts SMBVAS SMBVAS SMBVAS / SMBVCS SMBVCS SMBVCS	Catherine DUCHESNE Fabrice GUYADER Jean-Louis LUC Pascal DUMENIL Éric CARPENTIER Sophie MAILLOT Nadine MORISSE Thierry VALLEE Julien GOVAZÉ Emma BIDAUX Clara LA FERRARA Arnaud ROSAN Alexandre DURAND



b. Représenté(e)s

Collège 3	
Préfecture de la Seine Maritime	Pouvoir à Guy RENAUDIER
Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports	Pouvoir à Mme LAVALLART

c. Excusé(e)s

Collège 1	
Mairie de Duclair Mairie de Fresquiennes Mairie de Hugleville-en-Caux Mairie de Louvetot Mairie de Maulévrier-Sainte-Gertrude Mairie de Grémonville Communauté de Communes Caux Austreberthe Communauté de Communes Yvetot Normandie Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin Département de la Seine Maritime Région Normandie SMAEPA de la région de Sierville	Jean DELALANDRE Nicolas OCTAU Luc LEFRANCOIS Alain LEGRAND David MALANDAIN Daniel BEUZELIN Daniel GRESSENT Gérard CHARASSIER Hubert LECARPENTIER Eric HEBERT Vincent RENOUX Pierre VOGT Xavier VANDENBULCKE
Collège 2	
ASA de la Rançon Fontenelle Association Terre de Liens Normandie Association de l'Industrie et du Commerce pour l'Environnement Normand Association de Recherche sur le Ruissellement, l'Erosion et l'Aménagement du Sol (AREAS) Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Haute-Normandie Club Nautique Caudebec 76 Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Seine-Maritime Réseau des CIVAM Normands UFC que Choisir	Thierry DUPRAY Auban AL JIBOURY Claude LANDAIS Antoine SERVAIN Laurence SELLOS Nadia MAFFEI Elvire DUBOS Emmanuel MACE Ivan MIRKOVIC Antoine DELAHAIS Didier GENET
Collège 3	
Agence de l'Eau Seine Normandie Agence Régionale de Santé Normandie Direction Régionale l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie (DREAL) Office Français de la Biodiversité	Fanny LECHEVALLIER-OLLIVIER Yvan DENION Olivier MORZELLE Laurent BARO



M. Garand, président de la CLE, a introduit la réunion. L'historique de la réalisation du SAGE jusqu'à son approbation en 2022 a été rappelé. Le rapport d'activités 2023 ainsi que le tableau de suivi ont été transmis en amont de la CLE. Aucun vote n'ayant lieu pendant cette CLE, le quorum n'était pas requis.

I. Ordre du jour de la CLE

- Présenter le rapport d'activités 2023 de la CLE et l'avancement du tableau de suivi des actions du SAGE
- Présenter et recueillir les remarques sur le site internet du SAGE mis en ligne en janvier 2024.
- Présenter les principales actions programmées en 2024.
- Intervention du CAUE 76 pour une conférence : « créer du logement autrement en zone rurale ».

II. Synthèse des échanges

α. Rapport d'activités 2023 de la CLE et l'avancement du tableau de suivi des actions du SAGE

Les principales actions réalisées en 2023 ont été exposées en fonction des 5 enjeux du SAGE par l'animatrice SAGE. Des précisions ont été apportées par M. Garand, M. Lesoif, membre du bureau et M. Rosan, Technicien rivières et milieux aquatiques.

Il a bien été rappelé que le SAGE ne dispose pas de fonds propres et que les coûts des actions sont supportés par les deux syndicats de bassins versants (SMBVAS et SBVCS).

Les problématiques à la fois de qualité mais aussi de quantité d'eau ont été évoquées. En effet, la nouvelle pratique de prélèvements d'eau en rivière pour l'irrigation observée cet été a été soulignée ainsi que la recrudescence de forages non déclarés.

La mise en place d'un groupe de travail avec les syndicats d'eau du territoire du SAGE concernant la qualité de l'eau ainsi que les polluants émergents a été mentionné.

La possibilité de faire appel à une prestation juridique concernant l'applicabilité des règles 4 et 5 du SAGE a aussi été exposée.

La fin du Contrat Territorial Eau et Climat du SAGE des 6 Vallées en décembre 2024 a également été rappelée. Ce contrat sera probablement reconduit par l'AESN par la suite.



M. Vallee a posé une question concernant la définition d'une zone humide par à laquelle M. Rosan a répondu.

Pour rappel, les zones humides sont définies par l'article L 211- 1 : « *on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ».

b. Site internet du SAGE mise en ligne en janvier 2024

Les objectifs de mise en place du site internet ainsi que de l'espace membre ont été rappelés à l'ensemble des membres de la CLE.

Ils n'ont pas tous configuré leur espace membre, une relance va être faite pour que chacun puisse se connecter à son espace.

Aucunes remarques n'ont pour l'instant été formulées concernant le contenu du site internet.

c. Actions programmées en 2024

Les principales actions prévues en 2024 ont été énumérées. Une remarque a été formulée par M. Vallee concernant le contenu de la future plaquette rivière ainsi que sa diffusion auprès des usagers des cours d'eau. M. Rosan a précisé que la diffusion de cette plaquette sera nécessaire au regard de la gestion des berges des cours d'eau. En effet, il est régulièrement constaté une méconnaissance des droits et devoirs des propriétaires.

